



Assemblée générale annuelle

Tenue le 17 octobre 2025 à 9 h 30

*En présentiel à la Salle La Courtisane, 5691, rue Saint-Louis, Lévis (Québec)
et en webinaire sur Google meet*

Procès-verbal

Composition de l'assemblée

Pour toute ou partie de l'assemblée, 57 individus sont présents avec 49 droits de vote. Il y a 5 administratrices parmi les 5 en poste à l'ouverture et 33 membres individuelles ou partenaires sont représentées.

Un individu peut cumuler les droits de vote selon son statut de membre individuelle et le nombre de membres partenaires qu'il représente.

Statut	Individus	Membres représentés
Avec droit(s) de vote	15 membres individuelles délibérantes (I-D)	15 membres individuelles délibérantes
	22 représentantes d'assemblées de membres partenaires délibérantes (P-D)	22 membres partenaires délibérantes
Sans droit de vote	3 membres individuelles consultatives (I-C)	3 membres individuelles consultatives
	0 représentantes d'assemblée de membres partenaires consultatives (P-C)	
Non membres	16 invitées (Inv)	
TOTAL	57 individus présents cumulant 49 droits de vote	38 membres représentées

Notes :

- La majorité des membres du MAQ étant des femmes, le genre féminin est utilisé dans ses documents dans le but d'alléger le texte ; il comprend également les autres genres.

Présences

Prénom	I-D	P-D	I-C	P-C	Inv	Membre partenaire Remarque
Alexandra Otis	x					
Alexia Thibault		x				Fédération Nourri-Source*
Anaëlle Dubuc					x	Travailleuse du MAQ
Anne Marie Roy					x	
Anne-Marie Aumond		x				Nourri-Source Estrie
Annie Galipeau					x	
Anny-Pierre Tremblay		x				Nourri-Source Saguenay-Lac-Saint-Jean* Administratrice
Ashley Ménard					x	Travailleuse du MAQ
Camille Marcotte-Quijada		x				Naissance-Renaissance Outaouais*
Camille Poulin					x	Naissance-Renaissance Outaouais*
Caroline Pinard		x				Association québécoise des consultantes en lactation (AQC)
Catherine Gélinas		x				Allaitement-Soleil Administratrice
Charline Gervais-Brosseau					x	
Chantale Doucet	x					
Christine Marcotte		x				Allaitement Québec
Claudy-Ann Deschênes-Legault		x				Naissance-Renaissance Outaouais*
Cylia Themens					x	
Émilie Proulx					x	
Gaétane Cliche		x				Mamie-Lait
Isabelle Michaud-Létourneau			x			Travailleuse du MAQ
Isabelle Poulin		x				Chantelait
Jean-Claude Mercier					x	
Josée Latendresse					x	Travailleuse contractuelle du MAQ
Jennifer Spinos					x	
Julie Richard		x				Fédération Nourri-Source*
Kasandra Lapierre		x				Nourri-Source Montérégie
Kim Couture		x				Espace MAM*
Laura Rosa Pascual	x					
Lydia Thibault					x	Travailleuse du MAQ
Marie-Claude Morin					x	

Prénom	I-D	P-D	I-C	P-C	Inv	Membre partenaire Remarque
Marie-Ève Laramée					x	Fondation Lucie et André Chagnon
Marie-France Lavallière	x					
Marie-Hélène Lussier		x				Aidons-Lait
Marie-Hélène St-Pierre		x				Ressources-Naissances
Marie-Josée Marcotte	x					
Marie-Madeleine Fleury					x	
Marie-Pier Parent		x				Soutien Lactéa*
Marianne Doucet					x	
Marianne Lamère		x				Association des parents-étudiants de l'Université Laval
Marika Gauthier		x				Nourri-Source Saguenay-Lac-Saint-Jean*
Martine Guermeur		x				Administratrice
Mathieu Gagné					x	
Maude Fortin		x				Espace MAM*
Micheline Beaudry	x					
Monik St-Pierre					x	
Monique Séguin					x	
Nancy Pilote					x	
Nathalie Gagnon	x					
Nathalie Létourneau		x				Soutien Lactéa*
Nicole Doré	x					
Raphaëlle Petitjean	x					
Sonia Gagnon		x				Nourri-Source Lanaudière
Stéphanie Deschêrne					x	
Stéphanie Roy					x	
Suzanne Dionne	x					
Sylvie Méryneau					x	Centre St-Pierre <i>Travailleuse contractuelle du MAQ</i>
Valérie Pelletier					x	Fondation Lucie et André Chagnon
Véronique Laberge Gaudin	x					Administratrice
Yasmine-Maymouna Kahlaoui					x	Regroupement Naissances Respectées

* Membres partenaires avec deux représentantes d'assemblée

Ordre du jour

1 Ouverture de la réunion	5
1.1 Ouverture de l'assemblée	5
1.2 Mot de bienvenue	5
1.3 Vérification du quorum	5
1.4 Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée et d'élection	5
1.5 Règles de fonctionnement	5
1.6 PROPOSITION - RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX	5
1.7 Adoption de l'ordre du jour	6
1.8 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 septembre 2024	6
2 Présentation des activités 2024-2025 et des priorités 2025-2026	6
2.1 Un portrait des membres	6
2.2 Conseil d'administration au 30 juin 2025	6
2.3 Ressources humaines au 30 juin 2025	6
2.4 Les bénévoles	7
2.5 Les comités	7
2.6 Vie associative	7
2.7 Synergie entre les ressources communautaires en	7
2.8 Conciliation allaitement-travail et allaitement-études	7
2.9 Plaidoyer pour la protection de l'alimentation infantile	7
2.10 Renforcement des compétences en allaitement des professionnelles de la santé	8
2.11 Médias et communications : les réseaux sociaux et l'infolettre	8
2.12 Dépôts de mémoires et participations à des consultations	8
2.13 Adoption du rapport d'activité	8
2.14 PRÉSENTATION DES PRIORITÉS 2025-2026	8
3 Ratification du montant des cotisations au 1er avril 2025	8
4 Comité de gestion des plaintes (mettre avant la ratification)	9
5 Présentation et dépôt des états financiers	9
5.1 Présentation des états financiers au 30 juin 2025	9
5.2 Présentation des prévisions budgétaires 2025-2026	9
5.3 Nomination d'une auditrice comptable pour l'exercice 2025-2026	10
6 Remise du Prix Micheline Beaudry	10
6.1 Les récipiendaires du prix depuis sa création	10
6.2 Présentation de la récipiendaire 2025	10
7 Élection des administratrices	11
7.1 Présentation des postes à pourvoir	11
7.2 Mise en candidature	11
7.3 Élections	12
8 Varia	12
9 Clôture de l'assemblée	12

1 Ouverture de la réunion

1.1 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée générale annuelle est ouverte à 9 h 44.

1.2 Mot de bienvenue

Martine Guermeur, présidente du conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux participantes et participants et adresse un mot au nom du conseil d'administration. Isabelle Michaud-Létourneau, directrice générale du Mouvement allaitement du Québec (MAQ), prend ensuite la parole afin de livrer son allocution au nom de la direction générale.

1.3 Vérification du quorum

À l'ouverture de l'assemblée, le MAQ comporte 142 membres avec droit de vote (38 membres individuelles délibérantes et 61 membres partenaires délibérantes). Les personnes présentes à l'ouverture représentent plus de 10 % des membres avec droit de vote. Le quorum est atteint et l'assemblée est déclarée régulièrement ouverte.

1.4 Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée et d'élection

Josée Latendresse se propose à titre de présidente d'assemblée et recommande Ashley Ménard pour agir à titre de secrétaire d'assemblée.

Résolution AGA-2025.1

Sur proposition de Catherine Gélinas appuyée par Martine Guermeur

Il est résolu à l'unanimité de nommer Josée Latendresse présidente d'assemblée et Ashley Ménard secrétaire d'assemblée.

1.5 Règles de fonctionnement

Il est expliqué aux participantes et participants les règles de prise de parole. Les membres en ligne doivent inscrire « V1 » ou « V2 » devant leur nom et utiliser la fonction « main levée » pour demander la parole en mode virtuel.

1.6 PROPOSITION - RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Considérant que les règlements généraux du MAQ prévoient, aux articles 21 et 38, la tenue de l'assemblée générale annuelle dans les trois mois suivant la fin de l'exercice financier;

Considérant que la nouvelle *Loi sur la gouvernance du système de santé et des services sociaux* accorde désormais aux organismes communautaires un délai de quatre mois pour transmettre leurs rapports à Santé Québec;

Il est proposé que l'assemblée prenne acte du dépassement du délai de tenue de l'assemblée générale annuelle, tel que stipulé aux articles 21 et 38 des règlements généraux.

Résolution AGA-2025.2



Sur proposition de Micheline Beaudry appuyée par Suzanne Dionne

Il est résolu à l'unanimité que l'assemblée prenne acte du dépassement du délai de convocation, tel que stipulé aux articles 21 et 38 des règlements généraux, et reconnaisse, de ce fait, la légitimité de la présente assemblée générale tenue le 17 octobre 2025.

1.7 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté et aucune modification n'est demandée.

Résolution AGA-2025.3

Sur proposition de Catherine Gélinas appuyée par Chantale Doucet

Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que joint à la convocation.

1.8 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 septembre 2024

Le procès-verbal de la dernière assemblée a été envoyé avec la convocation à la présente assemblée. En conséquence, il n'est pas lu sur place. Une modification est apportée aux pages 2 et 3, où la mention *MAM autour de la maternité* est remplacée par *Espace MAM*. L'équipe s'excuse pour l'envoi de la mauvaise version par courriel.

Résolution AGA-2025.4

Sur proposition de Kim Couture appuyée par Martine Guermeur

Il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 septembre 2024 avec une modification.

2 Présentation des activités 2024-2025 et des priorités 2025-2026

Pour chaque volet, les rapports d'activités sont présentés pour la période de juillet 2024 à juin 2025, suivis des priorités pour l'exercice en cours.

2.1 Un portrait des membres

Le portrait des membres selon les régions est présenté à l'assemblée. Aucune question n'est soulevée à ce sujet.

2.2 Conseil d'administration au 30 juin 2025

La présentation des membres du conseil d'administration est effectuée. Des remerciements sont exprimés envers les administratrices qui ont quitté leurs fonctions. Aucune question n'est soulevée à ce sujet.

2.3 Ressources humaines au 30 juin 2025

Les membres de l'équipe sont présentés à l'assemblée. Des remerciements sont exprimés à l'égard de l'équipe pour l'excellent travail accompli. Aucune question n'est soulevée à ce sujet.

2.4 Les bénévoles

Des remerciements sont adressés à l'ensemble des bénévoles pour leur implication. L'assemblée prend note qu'un total de 64 bénévoles ont contribué aux activités pour l'année 2024-2025. Aucune question n'est soulevée à ce sujet.

2.5 Les comités

La présentation des différents comités est effectuée, soit le GSFAPS, la campagne Alliance, le RCA, le groupe France-Québec ainsi que le groupe de travail canadien. Aucune question n'est soulevée à ce sujet.

2.6 Vie associative

Les différents événements ayant eu lieu au cours de l'année sont présentés, notamment l'AGA 2024, la soirée du 15^e anniversaire, la rencontre-bilan de mi-année, ainsi que la remise du prix Micheline-Beaudry. Des félicitations sont adressées à Carole Dobrich, récipiendaire du prix. Aucune question n'est soulevée à ce sujet.

2.7 Synergie entre les ressources communautaires en

Les activités présentées à l'assemblée comprennent le rapport d'enquête sur le manque de financement des ressources communautaires en allaitement, visant à dresser un portrait global de ces organismes. Le Portail RCA constitue une belle initiative permettant d'accéder plus facilement aux ressources en allaitement, tandis que l'application Route du lait répertorie la majorité des différentes routes du lait au Québec et contribue à faciliter le geste d'allaiter. Aucune question n'est soulevée à ce sujet.

2.8 Conciliation allaitement-travail et allaitement-études

L'appel à projets dans les milieux d'enseignement, visant à rendre les environnements plus favorables à l'allaitement, ainsi que les tours d'horizon réalisés au cours de la dernière année, s'inscrivent dans le cadre du projet Conciliation. De nouvelles troussees seront également mises à disposition prochainement. Aucune question n'est soulevée à ce sujet.

2.9 Plaidoyer pour la protection de l'alimentation infantile

Dans le cadre du projet Code, le MAQ et ses partenaires mènent des actions de plaidoyer stratégiques visant à obtenir une meilleure protection de l'allaitement et, ultimement, la mise en œuvre d'un Code canadien inspiré du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel. Ce projet ambitieux bénéficie d'un appui financier de la Fondation Lucie et André Chagnon, dans le cadre d'une entente triennale, dont la poursuite est confirmée pour les quatre prochaines années.

Le comité de campagne poursuit ses partenariats avec divers organismes afin de consolider l'Alliance pour la protection de l'alimentation infantile, de développer le site web et les réseaux sociaux. Des démarches de représentation ont été effectuées auprès de trois sénatrices. De plus, des communications ont eu lieu avec le ministre de la Santé concernant les tarifs sur les préparations commerciales pour nourrissons entre le Canada et les États-Unis. Le projet a également été présent lors d'événements tels que les JASP et auprès de l'OIIQ.



Pour la prochaine année, des activités de concertation sont prévues ainsi que des tests de messages. Aucune question n'est soulevée à ce sujet.

2.10 Renforcement des compétences en allaitement des professionnelles de la santé

Une soumission de projet a été effectuée à l'Institut de recherche en santé du Canada (IRSC). Bien que la proposition n'ait pas été retenue, cette démarche permet de semer des graines en vue de collaborations futures. Aucune question n'est soulevée à ce sujet.

2.11 Médias et communications : les réseaux sociaux et l'infolettre

En ce qui concerne les médias sociaux, la communauté du MAQ continue de grandir et de se diversifier. Le site web demeure la principale vitrine de l'organisme. Aucune question n'est soulevée à ce sujet.

2.12 Dépôts de mémoires et participations à des consultations

Trois documents ont été déposés au cours de l'année, soit un document d'observation, un document de réflexion et un mémoire. Aucune question n'est soulevée à ce sujet.

2.13 Adoption du rapport d'activité

L'adoption du rapport d'activité par les membres n'est pas obligatoire. Le conseil d'administration souhaite toutefois le soumettre au vote de l'assemblée pour s'assurer qu'il réponde aux attentes des membres et pour renforcer la légitimité des orientations prises. Une membre tient à souligner la qualité du travail accompli par l'équipe du MAQ.

Résolution AGA-2025.5

Sur proposition de Suzanne Dionne appuyée par Isabelle Poulin

Le rapport d'activité 2024-2025 est adopté à l'unanimité.

2.14 PRÉSENTATION DES PRIORITÉS 2025-2026

Les priorités de l'organisme sont présentées à l'assemblée. Le MAQ exprime son souhait de collaborer avec l'Association pour la santé publique du Québec (AS PQ) dans le cadre du projet de conciliation. Aucune question n'est soulevée à ce sujet.

Une pause est prise à **10 h 23**.

3 Ratification du montant des cotisations au 1^{er} avril 2025

Les montants des cotisations des membres au 1^{er} avril sont présentés, tels qu'adoptés par le conseil d'administration (document en annexe). Il n'y a aucune augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Résolution AGA-2025.6

Sur proposition de Martine Guerneur appuyée par Anne-Marie Aumond



Le maintien des taux de cotisation pour l'exercice 2025-2026 est ratifié.

4 Comité de gestion des plaintes (mettre avant la ratification)

La politique de gestion des plaintes prévoit la mise en place d'un comité de trois personnes composées de la responsable des plaintes, d'une administratrice et d'une membre choisie par le conseil d'administration à partir d'une liste approuvée par l'assemblée. Le temps d'implication ne peut être estimé.

Une question est soulevée concernant le type de plaintes visées. Il est précisé que ce comité serait appelé à intervenir pour des situations de conflit, de différends ou d'enjeux nécessitant une action de la part du conseil d'administration du MAQ.

Une participante mentionne ne pas avoir retrouvé le procès-verbal 2024-2025 et indique ne pas avoir été sollicitée, mais souhaite conserver son nom sur la liste. Elle demande la validation du procès-verbal. Il est précisé qu'il s'agit bien du bon document, lequel est disponible sur le site web du MAQ, et il est confirmé que c'est le bon document qui a été adopté lors de la présente assemblée.

Résolution AGA-2025.7

Proposée par Anne-Marie Aumond et appuyé par Marika Gauthier.

Il est résolu que la liste des membres approuvée par l'assemblée pour la composition éventuelle du comité de gestion des plaintes conserve le nom d'Anne-Marie Aumond et qu'aucune autre personne ne s'est proposée pour y figurer.

Isabelle Michaud Létourneau intervient pour préciser qu'Alexia Thibault occupait le poste d'administratrice au 30 juin 2025 et s'excuse de l'avoir omis précédemment.

5 Présentation et dépôt des états financiers

5.1 Présentation des états financiers au 30 juin 2025

Les états financiers sont présentés à l'assemblée. Ils ont été préparés par Benoit Dubord, CPA, auditeur, qui a également procédé à une mission d'audit. Ce dernier n'a émis aucune réserve.

Les états des résultats indiquent un déficit des produits sur les charges de 91 678 \$. Les états financiers sont dûment déposés.

5.2 Présentation des prévisions budgétaires 2025-2026

Le budget de l'exercice 2025-2026 est présenté à l'assemblée. Les dépenses conditionnelles à l'obtention d'un financement n'y sont pas incluses tant que la réception des fonds demeure incertaine. Le budget fait état d'un excédent déficitaire des charges sur les produits de 169 553 \$. Toutefois, en tenant compte des 169 681 \$ en fonds affectés pour l'exercice, un surplus anticipé de 128 \$ est projeté. Le budget est dûment déposé.



Une participante souligne qu'il ne reste que 144 000 \$ dans l'encaisse, estimant qu'un surplus de seulement 128 \$ pourrait être risqué et compromettre la pérennité financière de l'organisme. Il est précisé que le montant de 144 000 \$ représente en réalité l'actif net et non les fonds disponibles dans l'encaisse. En consultant la page des flux de trésorerie, il est constaté que le solde de l'encaisse à la fin de l'exercice s'élève à 216 861 \$.

5.3 Nomination d'une auditrice comptable pour l'exercice 2025-2026

Le conseil d'administration recommande les services de Benoit Dubord, CPA, auditeur, qui a audité les comptes pour l'exercice 2024-2025 et établi les états financiers présentés.

Résolution AGA-2025.8

Sur proposition de Véronique Laberge-Gaudin appuyée par Micheline Beaudry

Il est résolu à l'unanimité de nommer Benoit Dubord, CPA, auditeur, CA comme auditeur comptable pour l'exercice financier 2025-2026.

Résolution AGA-2025.9

Sur proposition de Anne-Marie Aumond appuyée par Catherine Gélinas

Il est résolu que le conseil d'administration soit autorisé à engager un autre CPA, auditeur si Benoit Dubord n'est pas disponible ou si ses tarifs sont jugés trop élevés.

6 Remise du Prix Micheline Beaudry

6.1 Les récipiendaires du prix depuis sa création

Depuis la création du prix, plusieurs récipiendaires se sont distinguées par leur engagement remarquable. Ce prix souligne leur contribution significative au rayonnement de la mission du MAQ.

6.2 Présentation de la récipiendaire 2025

Micheline Beaudry annonce avec fierté que la récipiendaire pour 2025 est Suzanne Dionne, en reconnaissance de l'ensemble de sa contribution exceptionnelle à la création d'environnements favorables à l'allaitement et à l'élaboration de lignes directrices en la matière.

Plusieurs intervenantes et intervenants ont pris la parole pour souligner le parcours remarquable de Suzanne. Monique Séguin, collègue de travail, a présenté son cheminement en mettant de l'avant son esprit d'écoute et la qualité de sa présence humaine. Jean-Claude Mercier a rendu hommage à Suzanne en rappelant son rôle dans le projet *ABCdaire* de l'Université de Montréal, initialement financé par Nestlé et repris par la Fondation Lucie et André Chagnon, soulignant son respect, son écoute et son dévouement. Nancy Pilote, représentant Manon Méthot, a transmis un message saluant l'engagement sincère et la passion de Suzanne pour la cause de l'allaitement. Monik St-Pierre, de la Direction de santé publique, a décrit Suzanne comme une véritable mentore dans le milieu de l'allaitement, une femme possédant une solide base de connaissances, capable de défendre ses convictions avec respect et bienveillance, et douée pour mobiliser les gens autour d'objectifs communs.



Isabelle a ensuite exprimé des remerciements chaleureux pour l'ensemble du travail accompli par Suzanne, avant que cette dernière prenne la parole pour remercier toutes les personnes présentes, soulignant non seulement l'honneur de cette reconnaissance, mais aussi l'importance du travail collectif qui se poursuit. Enfin, Laura Pasquale a transmis à son tour ses félicitations à Suzanne pour cette distinction pleinement méritée.

7 Élection des administratrices

Catherine Gélinas présente brièvement son expérience et son parcours. Ce moment est souligné comme un temps fort, puisqu'il s'inscrit dans la continuité de la planification stratégique de l'organisme.

Une question est posée concernant le nombre de rencontres du conseil d'administration par année. Il est précisé que la fréquence des rencontres dépend des besoins de l'organisme.

7.1 Présentation des postes à pourvoir

Martine Guermeur est en cours de mandat. Anny-Pier Tremblay, Véronique Laberge-Gaudin et Juliette LeRoy arrivent en fin de mandat, tout comme Catherine Gélinas, qui a été cooptée en juin dernier à la suite de la dernière assemblée. Il y a donc six postes en élection.

Une question est posée concernant le sens du terme *coopté*. Il est expliqué qu'il s'agit d'une nomination effectuée par le conseil d'administration afin de combler un poste devenu vacant en cours de mandat. Une autre question porte sur la tenue des rencontres, et il est précisé que celles-ci sont adaptées selon les disponibilités et les besoins des administratrices, qu'elles se déroulent de jour ou de soir.

7.2 Mise en candidature

Le format hybride de l'assemblée étant moins propice aux prises de parole spontanées, les personnes intéressées sont invitées à se porter elles-mêmes candidates et à présenter leurs expériences ainsi que leurs motivations.

Les candidatures reçues sont les suivantes :

- Alexandra Otis, proposée par Véronique Laberge-Gaudin et appuyé par Catherine Gélinas
- Catherine Gélinas, proposé par Catherine Gélinas et appuyé par Martine Guermeur
- Véronique Laberge-Gaudin, proposé par Anny-Pier Tremblay et appuyé par Michelin Beaudry
- Anny-Pier Tremblay, proposé par Martin Guermeur appuyé par Catherine Gélinas
- Claudy-Ann Deschênes-Legault, proposé par Claudy-Ann Deschênes-Legault et appuyé par Catherine Gélinas
- Marie-Hélène St-Pierre, proposé par Marie-Hélène St-Pierre et appuyé par Stéphanie Deschêne

Les mises en candidature sont ensuite closes, et la présidente d'élection déclare que toutes les candidates sont éligibles.

7.3 Élections

Puisqu'il y a un nombre exact de candidates et de postes à pourvoir, aucune élection n'est nécessaire. Les candidates sont donc élues par acclamation.

8 Varia

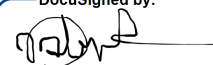
L'ordre du jour adopté ne comprend aucun point au varia.

9 Clôture de l'assemblée

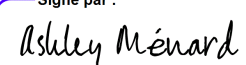
Tous les points à l'ordre du jour sont épuisés.

Résolution AGA-2025.10

Sur proposition de Anny-Pier Tremblay appuyée par Alexandra Otis
Il est résolu à l'unanimité de clôturer l'assemblée à 11h52

DocuSigned by:

9661C804052E4A2...

Présidente d'assemblée

Signé par :

73847E001AA0453...

Secrétaire d'assemblée